

**JE CONNAIS
MON STATUT VIH**



**Faits
concernant
le dépistage
du VIH**

POURQUOI DEVRAIS-JE EFFECTUER UN TEST DE DÉPISTAGE?

Le test de dépistage du VIH est un excellent moyen de prendre soin de votre santé. C'est également un excellent moyen de prendre soin de la santé de vos partenaires sexuel·le·s et des personnes avec lesquelles vous consommez des drogues.

Si vous avez contracté le VIH, il est préférable pour votre santé que vous receviez un diagnostic et que vous entamiez un traitement le plus tôt possible. Avec le traitement et les soins requis, la plupart des personnes séropositives pour le VIH peuvent rester en bonne santé et mener une vie pleine et épanouie.



Autre avantage important du traitement contre le VIH : il contribue à empêcher la transmission du virus à d'autres personnes. Un traitement anti-VIH efficace qui fait baisser la quantité de virus dans l'organisme à des niveaux indétectables (c'est ce qu'on appelle une charge virale indétectable) implique que les personnes vivant avec le VIH :

- ne peuvent pas transmettre le VIH à leurs partenaires sexuel·le·s;
- sont moins susceptibles de transmettre le VIH lorsqu'elles partagent du matériel d'injection de drogues, même si on ignore exactement dans quelle mesure;
- ne transmettront pas le VIH à leur bébé pendant la grossesse ou l'accouchement si leur charge virale reste indétectable tout au long de la grossesse.

QUELS SONT LES TYPES DE TESTS DE DÉPISTAGE DU VIH OFFERTS?

Dans la plupart des cas, on effectue ce qu'on appelle un **test standard de dépistage du VIH**. On prélève du sang à partir d'une veine du bras et on l'envoie à un laboratoire à des fins d'analyses. Il faut alors compter jusqu'à deux semaines pour obtenir le résultat.



Il existe aussi des **tests rapides**. Le test rapide permet d'obtenir un premier résultat en quelques minutes. Les tests rapides sont des tests de dépistage. Si le résultat d'un test rapide est positif, vous devrez effectuer un test standard de dépistage du VIH pour confirmer ce résultat. On peut obtenir un test rapide auprès d'un·e prestataire de soins de santé ou d'un·e intervenant·e communautaire, mais pas nécessairement dans tout le Canada. Toute personne vivant au Canada peut obtenir un **auto-test rapide** à effectuer soi-même à la maison.



Tous les tests de dépistage du VIH sont très fiables.

Si vous passez un test auprès d'un·e prestataire de soins ou d'un·e intervenant·e communautaire, le prélèvement de l'échantillon de sang ne prendra que quelques instants, mais le rendez-vous peut durer 30 minutes au plus. Vos échanges avec la personne qui vous fait passer le test de dépistage du VIH sont confidentiels. Si le résultat du test de dépistage du VIH est positif, votre service local de santé publique en sera informé et il vous aidera à contacter vos partenaires sexuel·le·s et les personnes avec lesquelles vous avez utilisé des drogues pour les inviter à passer un test de dépistage.

QUAND FAUT-IL PASSER UN TEST DE DÉPISTAGE?

Tout le monde a le droit de passer un test de dépistage du VIH au Canada. Certaines personnes ne passent le test qu'une fois, tandis que d'autres le font plus souvent. Demandez à un·e prestataire de soins de santé à quelle fréquence vous devez effectuer un test de dépistage du VIH.



Le VIH se transmet le plus souvent durant des rapports sexuels non protégés ou par le partage du matériel destiné à la consommation de drogues.

On entend par rapports sexuels non protégés le fait qu'aucun moyen efficace de prévention de la transmission du VIH n'est utilisé. Les moyens efficaces de prévenir la transmission du VIH durant les rapports sexuels sont notamment les condoms, la prophylaxie pré-exposition (PrEP) pour les personnes séronégatives quant au VIH, et un traitement anti-VIH efficace pour les personnes séropositives pour le VIH.

Pour obtenir plus de précisions sur ces stratégies de prévention, parlez-en à un·e agent·e de santé sexuelle ou à un·e prestataire de soins de santé, ou consultez le site **www.catie.ca**.



Procurez-vous un test de dépistage si :

- vous avez eu des rapports sexuels **non protégés** (ou si vous avez été exposé-e à un risque d'infection par le VIH du fait de violences sexuelles);
- vous êtes enceinte ou avez l'intention de l'être;
- vous avez partagé du matériel servant à la consommation de drogues avec quelqu'un.

Certaines personnes séropositives pour le VIH présentent des symptômes (tels qu'une fièvre, une éruption cutanée ou l'impression d'avoir une grippe grave) dans le premier mois suivant l'infection. Si vous présentez l'un de ces symptômes après une exposition possible au VIH, passez immédiatement un test de dépistage.



La seule façon de savoir avec certitude si vous avez contracté le VIH est de passer un test.



COMMENT INTERPRÉTER LES RÉSULTATS?

Si le résultat du test est **négatif**, cela signifie que vous n'avez pas contracté le VIH. Selon la date de vos dernières relations sexuelles non protégées ou de l'utilisation commune de matériel destiné à la consommation de drogues, vous devrez peut-être refaire le test afin de confirmer le résultat.

Demandez à la personne qui vous communique le résultat du test à quelle fréquence vous devez effectuer le test à l'avenir et quelles mesures vous pouvez prendre pour prévenir l'infection par le VIH.

Si le résultat **positif** est confirmé, cela signifie que vous avez contracté le VIH. La personne qui vous communiquera votre résultat vous expliquera les prochaines étapes et vous mettra en contact avec un-e prestataire de soins de santé, des agent-e-s de la santé publique et d'autres services de soutien communautaires pour vous aider après l'annonce du diagnostic. Apprendre que l'on est séropositif-ve pour le VIH peut causer un choc, mais il est important de savoir que les personnes qui reçoivent un diagnostic au stade initial de l'infection, des soins et un traitement appropriés peuvent mener une vie longue, saine et bien remplie. Un traitement efficace est aussi un moyen de ne pas transmettre le VIH à ses partenaires sexuel-le-s.

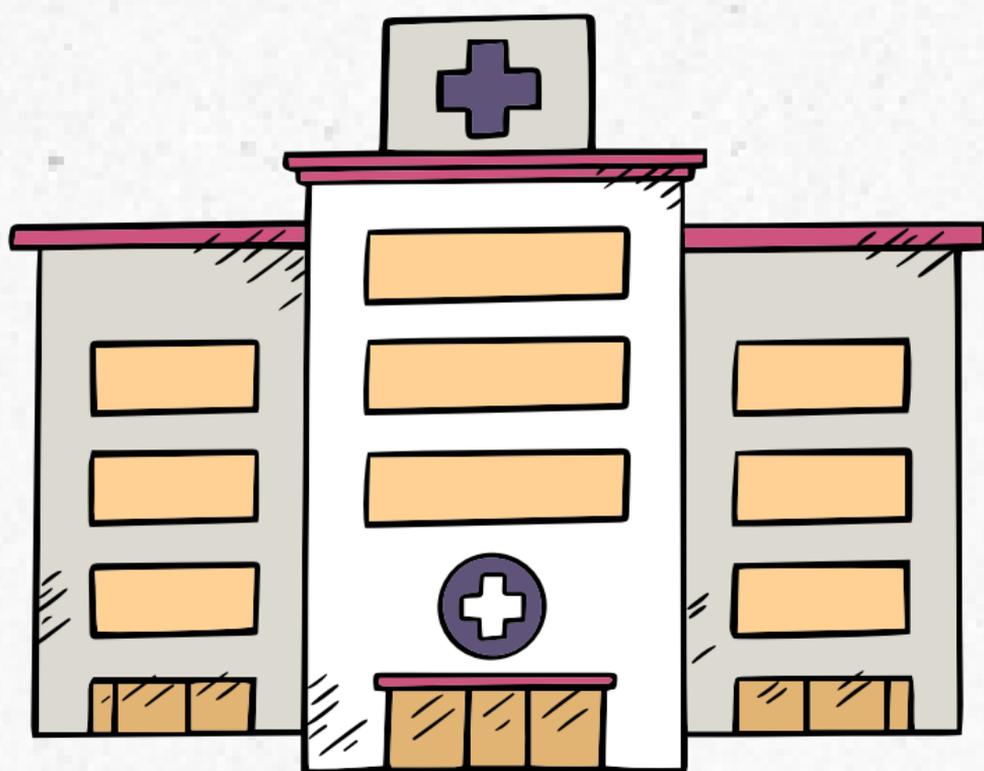


Être mis-e en contact avec des prestataires de soins et obtenir du soutien sont les premières démarches importantes. Visitez **VIH411.ca** pour découvrir les services offerts dans votre région.



OÙ PUIS-JE PASSER UN TEST DE DÉPISTAGE?

Il est possible de passer un test de dépistage du VIH à de nombreux endroits. Selon votre lieu de résidence, vous pourrez peut-être passer un test de dépistage du VIH dans une clinique de santé, un cabinet médical, un hôpital, une clinique de santé sexuelle, un organisme communautaire ou un service de santé publique. Vous pouvez commander des auto-tests en ligne, en obtenir gratuitement auprès d'organismes communautaires ou les acheter dans certaines pharmacies.



Pour savoir où vous pouvez obtenir un test de dépistage du VIH dans votre région, visitez le site **VIH411.ca** ou appelez un service d'écoute téléphonique en matière de santé sexuelle dans votre région.





CATIE.ca

    /CATIEinfo



Le présent document a été produit grâce à une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les positions de l'Agence de la santé publique du Canada.

Conception : *GravityInc.ca* • **Traduction :** *Ethel Perez*